

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION JUBILE DES JEUNES ROME 2025 - GROUPE SAINT CYR

Lieu : Rome

Dates : 25 juillet au 4 août 2025

Service organisateur : Pastorale des Jeunes

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VERSAILLES  
SERVICE DES PELERINAGES

Raison sociale : Association Loi 1905

Siège social : 16 rue Monseigneur Gibier 78000 Versailles

Téléphone : 01 30 97 67 61

Courriel : [pelerinages@catholique78.fr](mailto:pelerinages@catholique78.fr)

SIRET : 785 150 194 00013 -

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage JUBILE DES JEUNES ROME 2025

---

### PROGRAMME DE LA SESSION

*A titre informatif, susceptible de modification.*

Vendredi 25/07/2025 : départ de Saint Cyr

Samedi 26 et dimanche 27/07/2025 : Turin

Lundi 28 et Mardi 29/07/2025 : Pollone

Mercredi 30 et jeudi 31/07/2025 : Assise

Vendredi 1/08/2025 : Rome

Samedi 2 et dimanche 3/08/2025 : Tor Vergata

Dimanche 3/08/2025 : départ pour Saint Cyr

---

### OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

*Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à [pelerinages@catholique78.fr](mailto:pelerinages@catholique78.fr)*

- **TRANSPORT ALLER/RETOUR**

Le groupe effectue les trajets en car à l'aller et au retour.

Le transport s'effectuera au départ de Saint Cyr l'Ecole et le retour dans cette même ville, en autocars aux normes "Car grand tourisme" selon le programme de la route choisie.

- **LIEU DE LA SESSION - HÉBERGEMENT**

Le groupe sera logé pendant le séjour en paroisse, gymnase, familles, camping, auberge ou bivouac.

- **RESTAURATION**

Les repas se prendront sous forme de pique nique, de buffet, de lunch box ou servis à table, certains au moyen de ticket repas.

- **ITINÉRAIRE**

Le groupe Saint Cyr - Voisin partira de Saint Cyr vers Turin puis Pollone pour marcher sur les pas de Pier Giorgio Frassati. Le pèlerinage continuera par Assise avant de passer les portes saintes à Rome et de participer à la grande veillée et messe du Pape à Tor Vergata.

Nous arriverons à Saint Cyr au retour le lundi 04 août 2025.

- **FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES**

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité au moment du pèlerinage.

- **ADAPTABILITÉ**

De manière générale, le séjour est non adapté à une personne à mobilité réduite.

Il peut être adapté sur demande pour les personnes malvoyantes ou malentendantes. Si vous êtes dans cette situation, merci de prendre contact avec 01 30 97 68 79 par courriel à [jeunesrome2025@catholique78.fr](mailto:jeunesrome2025@catholique78.fr) avant toute inscription afin de voir ensemble, au mieux comment organiser votre participation.

- **PRESTATIONS**

Les visites faites au cours du pèlerinage et prévu par l'organisation sont prises en charge dans le coût

Les visites, excursions, conférences seront données en langue française.

- **CONDITIONS DE RÉALISATION**

Le nombre de participants prévus est de 60.

- **PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Le coût de l'inscription est fixé à 600€.

**Le prix comprend :**

- le coût du trajet en car
- les repas à partir du samedi 26/07/2025 soir au lundi 4/08/2025 au soir. la pension complète du petit déjeuner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour (si vol matin au retour) ou au déjeuner du dernier jour (si vol après-midi au retour)
- le forfait en pensions complètes selon les différents types d'hébergements décrits ci-dessus ;
- la taxe de séjour ;
- l'assurance assistance-rapatriement Mutuelle Saint Christophe assurances (277 rue Saint Jacques, 75256 Paris Cedex 05, [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)) ;
- tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme ;

**Le prix ne comprend pas :**

- Les deux premiers repas (prévoir un pique nique pour les deux premiers repas)
- les offrandes de messes (à votre discrétion) ;
- l'assurance annulation ;
- les pourboires ;
- toutes les dépenses à caractère personnel.

- **MODALITÉS DES PAIEMENT**

Un acompte de 200€ sera versé à l'inscription, puis un versement de 200€ au 15 mai et le solde avant le 30 juin 2025.

- **RÉVISION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Le prix est susceptible d'évoluer entre le moment de votre inscription et le début du pèlerinage du fait de l'augmentation du prix du carburant.

- **ANNULATION**

### **Annulation par le participant**

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, l'inscription à la session n'est pas soumise au droit de rétractation. Toutefois, le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Barème d'annulation calculé sur le montant de la participation total à la session (PAF) déduction faite des 100€ de frais de dossier conservés.

- o Annulation avant le 1er Juin : remboursement 100% (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 1er et 15 Juin : remboursement 75% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 16 et 30 Juin : remboursement 50% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation à partir du 1er juillet : pas de remboursement possible

Toute annulation doit être signifiée au diocèse de Versailles :  
soit par courriel envoyé à [jeunesrome2025@catholique78.fr](mailto:jeunesrome2025@catholique78.fr)  
soit par courrier postal avec accusé de réception envoyé à :  
JMJ Lisbonne 2023 – 16 rue Mgr Gibier 78000 Versailles

### **Annulation par le diocèse de Versailles**

En cas d'annulation, du fait de l'organisateur, pour des raisons externes ou d'un événement majeur à caractère exceptionnel, le participant sera prévenu dans les meilleurs délais. Le remboursement intégral des sommes versées sera effectué mais le participant ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

- **ASSURANCE ANNULATION**

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de ce pèlerinage. Le participant est libre de souscrire à ce type d'assurance auprès de son assureur.